**BLASON :**

Créé par la municipalité dans les années 1980.

« D'argent, à six rocs d'échiquier de sable, 3, 2 et 1.»

TOPONYMIE :

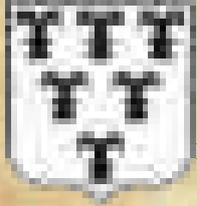
Nom d'origine latine "Méduanilis" qui signifie la petite Mayenne du nom de la rivière qui coule au pied du village.

MÉNIL**EXPLICATIONS :**

Le blason est un dérivé de celui de Racappé, seigneur de Ménénil. La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

La modification opérée par la commune a consisté à inverser les couleurs ce qui respecte les règles héraldiques.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

BLASON ORIGINAL :

BLASON EXTRAIT DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES ET AJUSTEMENTS OPÉRÉS :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'argent est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les rocs d'échiquier.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Ménénil a été réalisé en reprenant les armes de Racappé qui sont les suivantes :

**HISTORIQUE HÉRALDIQUE :**

La commune de Ménénil n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.